

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 08 octobre à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Mesdames Marie-Odile BELIN et Nelly LANGLOIS et Monsieur Sylvain WITTMER absents excusés.

Procuration donnée par Madame BELIN à Madame Danièle HUGENDOBLER.

Procuration donnée par Madame LANGLOIS à Monsieur Gaston CHENU.

Madame Isabelle BEFFY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité. Une conseillère remarque que l'information concernant la caméra du point R a été oubliée dans les questions diverses.

PMA

- Pacte de gouvernance
Après lecture du pacte de gouvernance et délibération, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'unanimité.
- Convention 3D
Cette convention porte sur la mise en place d'un service de désinsectisation, dératisation et désinfection. Après relecture en vue de la signature, quelques points restent à déterminer. Le sujet sera à remis à l'ordre du jour.
- Ordures ménagères
Actuellement des agents de PMA sollicite la population pour la vérification du nombre de personnes par foyer et la pose d'une puce sur le conteneur. Cette démarche a pour but la mise en place de la redevance incitative, qui ne devrait pas voir le jour avant 2023.
Le tri des bio déchets va être mise en place prochainement. Des informations seront communiquées ultérieurement.

Point sur les travaux RD 37

Les cinq chantiers, ayant nécessité une fermeture de route, ont été menés à bien. Il s'agissait de :

- Assainissement au rond-point
- Réfection du pont
- Mise en place des ralentisseurs aux extrémités du village
- Création arrêt de bus avec abri et quais PMR (personnes à mobilité réduite)
- Réfection du revêtement de route

Point lotissement

- 4 terrains ont été vendus et payés.
- 4 terrains font l'objet d'un rendez-vous pour signature chez la notaire.
- Les autres terrains réservés sont en phase d'instruction du permis de construire et de montage du financement.
- Suite à désistement, la parcelle 12 est de nouveau disponible (3 personnes intéressées, nous sommes en attente de réponses).

Point mobilier Maison Pour Tous

Suite à réactualisation des devis, la commande peut être passée. Nous sommes en attente d'un devis complémentaire.

Défibrillateur

Les défibrillateurs deviennent obligatoires dans les établissements recevant du public à partir de janvier 2022. Un devis a été demandé.

Recensement 2022

Comme il s'agit du report du recensement 2021, la commune garde la même coordonnatrice communale.

Questions diverses

- Le secrétariat accueille une stagiaire, en alternance, de septembre à janvier. Le Conseil Municipal décide de lui accorder une gratification de 150 €.
- Le nouveau du camion du SIVU de la Baumette devrait être livré en octobre (en attente équipement benne).
- La location de la MPT est de nouveau possible, le règlement de la MPT va être modifié pour tenir compte des règles sanitaires en vigueur.
- Repas de fin d'année : à l'étude en fonction des conditions sanitaires.
- Un site Internet va être mis en ligne prochainement. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres.
- La quête du Souvenir Français aura lieu entre du 28 octobre au 02 novembre.

Fait à ISSANS le 11 octobre 2021

Le Maire
Gaston CHENU

